

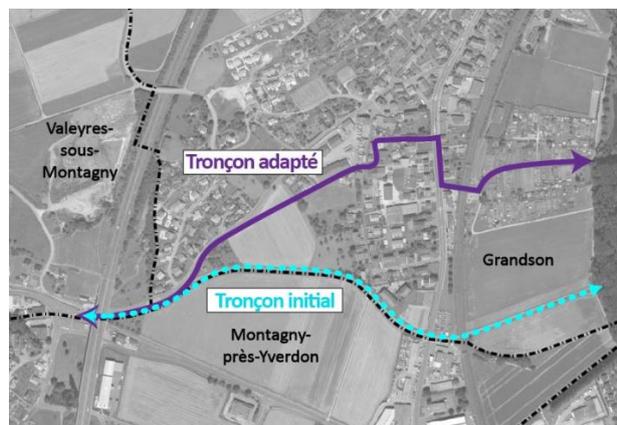
## Renaturation du cours d'eau de la Brinaz : les travaux ont démarré sur le secteur centre

Les travaux de renaturation du cours d'eau sur le secteur centre de la Brinaz ont débuté le 2 mars 2020 pour une durée d'environ une année. Les aménagements permettront de lutter contre les inondations la zone de Chamard notamment, mais également d'améliorer la qualité écologique du cours d'eau.

Pour de plus amples détails sur ce projet, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.aggloy.ch/projets/brinaz-reamenagement-renaturation-protection-crues-cours-eau-grandson-montagny-valeyres/>

En parallèle, une partie du projet de mobilité douce le long de la Brinaz a été accélérée par le lancement des travaux de renaturation. Cette liaison est prévue par le projet d'agglomération, le long du cours d'eau, entre la halte ferroviaire « la Brinaz » et la promenade du littoral. Elle a pour objectif de relier les villages de Montagny-près-Yverdon et Valeyres-sous-Montagny au secteur des Tuileries et au lac. Elle devra également permettre de desservir les futurs quartiers prévus dans le secteur.

Le projet initial a fait l'objet d'une étude complémentaire afin qu'il soit compatible avec les principes de renaturation du cours d'eau. L'étude complémentaire a permis de définir un nouveau tracé répondant désormais aux ambitions du projet de renaturation mais également aux besoins en terme de mobilité douce sur ce secteur.



Ce nouvel itinéraire consiste à traverser la Brinaz au niveau de la halte ferroviaire, puis à passer au nord du cours d'eau le long de la route cantonale n° 269 jusqu'au centre des Tuileries pour rejoindre la Route de Lausanne, puis le chemin des jardins familiaux. Il permet ainsi de limiter les impacts sur le cours d'eau et de répondre aux objectifs de mobilité. Il est compatible avec le positionnement du quai de la ligne

Yverdon-Ste-Croix aussi bien au Nord qu'au Sud. La première partie de l'itinéraire, situé sur la route de la Brinaz (RC 269) entre le pont de l'autoroute et le chemin de la Baumaz, sera réalisée dans le cadre des travaux de renaturation du cours d'eau.

Les travaux de renaturation représentant la part la plus importante du projet, son ensemble est donc piloté par la Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud (DGE). Il est financé par le Canton et la Commune de Grandson et bénéficie d'une subvention dans le cadre de la politique fédérale des agglomérations, attribuée pour les aménagements de mobilité douce.